

COMMUNE D'HONDSCHOOOTE
ARRETE MUNICIPAL N°250722AR141NB

Arrêté portant réglementation de la circulation et du stationnement – Place du Général de Gaulle à Hondschoote.

Le Maire d'Hondschoote

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

Considérant qu'à l'occasion de la **Journée Familiale** qui se déroulera à HONDSCHOOOTE le **Samedi 16 Août 2025**,

Considérant qu'il y a lieu de faciliter l'organisation de la manifestation, tout en assurant la sécurité du public,

ARRETE

Article 1° - Du Jeudi 14 Août 2025 à 8H00 au Lundi 18 Août 2025 à 12H00, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits, Place du Général de Gaulle :

- Au niveau de l'ancienne bascule face au Hub Mobilité,
- Sur les places de stationnement en épis, situées devant l'ancienne bascule (côté Eglise).

Article 2° - Le Samedi 16 Août 2025, de 8H00 à Minuit, la circulation et le stationnement de tout véhicule (sauf organisateurs) seront interdits, Place du Général de Gaulle :

- Dans la partie comprise entre la Rue de la Libération et la Rue de la Cour (des deux côtés),
- Dans la partie comprise entre la Rue de la Cour et la Rue du Général Houchard (des deux côtés).

Article 3° - Le Samedi 16 Août 2025, de 8H00 à Minuit, Rue Coppens, dans la partie comprise entre le N°2 et le N°16 :

- Le Stationnement de tous véhicules sera interdit,
- La circulation de tous véhicules sera autorisée dans les deux sens.

Article 4° - Les dispositions des articles ci-dessus seront effectives dès la mise en place des panneaux par les services municipaux.

Article 5° - Ampliation du présent arrêté sera faite à :

M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, pour information et exécution.

Le Garde-Champêtre de la Police Rurale d'Hondschoote, pour information et exécution.

M. Jean-Marie PERCAILLE, Délégué à la sécurité, pour information

Les Services Municipaux, pour information et exécution.

Les Services de Secours et d'Incendie, pour information.

M. le Président de l'Association « Les Pépites Hondschootoises », pour information.

HONDSCHOOOTE, LE 22 JUILLET 2025

Le Maire d'Hondschoote

H. SAISON

